



HAL
open science

Un soldat de Napoléon à St-André-de-Sangonis et Montpellier (Hérault) : le colonel Jean-Louis Grégoire (1783-1848)

Michel-Édouard Bellet

► **To cite this version:**

Michel-Édouard Bellet. Un soldat de Napoléon à St-André-de-Sangonis et Montpellier (Hérault) : le colonel Jean-Louis Grégoire (1783-1848). Cahiers d'Arts et Traditions rurales, 2023, 34B, pp.235-245. hal-04368387

HAL Id: hal-04368387

<https://hal.science/hal-04368387>

Submitted on 31 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

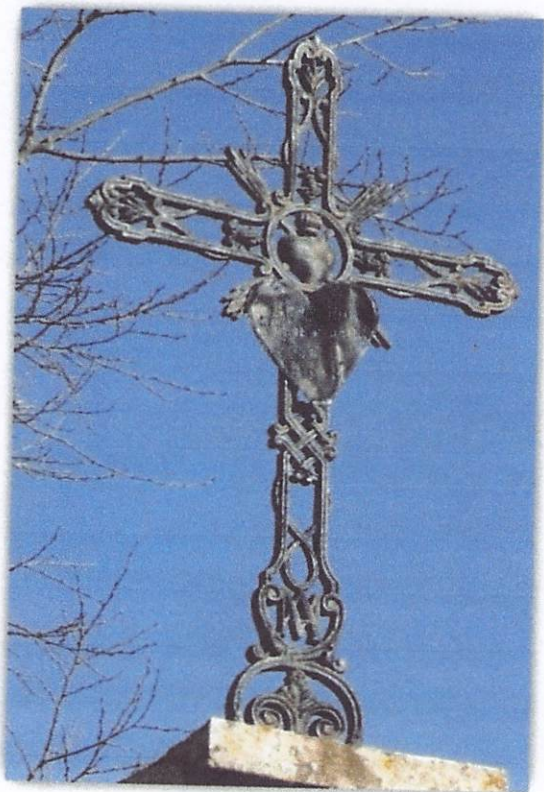
34B

2023

CAHIERS D'ARTS ET TRADITIONS RURALES

34B

2023



**Mémoires et patrimoines
de l'Hérault**

Un soldat de Napoléon

à St-André-de-Sangonis et Montpellier (Hérault) :

le colonel Jean-Louis Grégoire (1783-1848)

Michel-Édouard BELLET *



Parcourant le village de St-André-de-Sangonis (Hérault), on peut s'interroger sur l'appellation : « *cours du colonel Grégoire* », et la visite de la salle du conseil municipal contribue à attiser la curiosité. On y trouve une peinture sur toile dont le cartel signale qu'il s'agit de « *Antoine Grégoire 1747-1828. Donateur de la ville* ». Plus loin un « *État des services de Monsieur Grégoire Jean-Louis, Lieutenant-colonel au 42^e régiment d'infanterie de ligne* » né en 1783 à St-André. A coup sûr un Grégoire est à l'honneur. Au-delà de l'erreur manifeste du cartel, qu'en est-il ?¹ St-André, qui deviendra bientôt à partir des années 1850, de Sangonis, est le village natal de ce militaire. Si un cours porte son nom, si ses états de service sont, avec son portrait, aujourd'hui encore en mairie en bon emplacement, c'est qu'il a légué par testament la somme de 2 000 F (qui seront finalement réduits à moins de 1 400 F) à sa commune de naissance².



Figure 1 :
Portrait de Jean-Louis Grégoire.
Huile sur toile conservée
dans l'hôtel de ville
de St André-de-Sangonis.

1. Qui est Le colonel Grégoire ?

C'est à St-André que naissent ces deux hommes, Antoine Grégoire et Jean-Louis Grégoire qui tous les deux embrassent la carrière militaire. Le premier termine au grade de Capitaine, le second grâce aux campagnes de Napoléon, aura une ascension plus importante jusqu'à devenir lieutenant-colonel. Sans dresser une généalogie complète, il est possible, dans une certaine mesure, de reconstituer la famille de Jean-Louis Grégoire.

Son père est Jean-Fiacre Grégoire né le 1^{er} décembre 1746 à St-André et décédé le 29 août 1815. Militaire, il finit sa carrière au grade de lieutenant. Marié le 18 avril 1768 avec

* Conservateur en chef du patrimoine (er)

Louise de Fabrique sans doute née en 1753 (dans le Gard ?) et décédée en 1789. Ils auront 5 enfants tous nés à St-André : Louise-Geneviève (1769), Jeanne-Louise (1771), Louis-Auguste (1774), Jean-Louis (1783) et Ignace (1788). La mère Louise de Fabrique est mariée dès l'âge de 15 ans semble-t-il³, elle décède à l'âge de 36 ans. Le grand-père paternel de Jean-Louis est Jean Antoine Grégoire, **(Figure 1)** capitaine des grenadiers, il est né en 1713, admis à l'Hôtel des Invalides à 66 ans, après une carrière militaire de 17 ans de service, car « *attaqué de rhumatisme sur le bras droit* »⁴. Jean Louis est né le 27 juin 1783 à St-André, dans cette famille de la petite noblesse⁵ ainsi que l'indique son acte de naissance ou son père est dit « messire Degrégoire » et sa mère « dame ». Son parrain Jean Fiacre Dumoulin de la famille du côté Grégoire⁶ est Lieutenant-colonel. Père militaire, parrain militaire, grand-père militaire, l'armée veille sur le nouveau-né ! Elle s'annonce comme un bon facteur de promotion sociale d'une famille désargentée et qui a probablement, par ses services militaires, gagné ainsi son titre de noblesse.

2. Très jeune, Jean-Louis devient lui aussi soldat

En 1800, à 17 ans, Jean-Louis s'engage dans l'armée. Est-ce un choix ou une simple évidence ?

Avec les campagnes de Napoléon, du fait des nombreux tués mais également de la valorisation des actes guerriers, un soldat prend rapidement du galon pour peu qu'il affiche quelques compétences. Notre militaire est nommé sous-lieutenant, par l'empereur lui-même, dès 1806 à Varsovie ou l'entraîne la Grande armée. Le voici officier subalterne 6 années après son engagement et il n'a que 23 ans. C'est encore l'empereur qui le nomme lieutenant lors du congrès d'Erfurt⁷, et comme il est en même temps élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur, on suppose quelque exploit ou service exceptionnel sans que l'on en connaisse la nature. Mais à 25 ans notre homme est déjà un soldat glorieux. La difficile campagne d'Espagne et du Portugal, qu'il rejoint après Erfurt, le voit poursuivre son ascension. Mais il est blessé « *dangereusement à la tête d'un éclat de pierre* » lors de la bataille de Bussaco au Portugal le 27 septembre 1810. La gravité de cette blessure n'interrompt pas pour autant sa carrière. En effet, il inspire confiance au point d'être affecté à partir de mai 1811 avec le grade de capitaine, à la fonction sensible et responsable, d'Aide de camp du lieutenant-général Claparède.

Le général Claparède (1772-1842) n'est pas n'importe qui. Quand Grégoire le rejoint au Portugal, ce militaire est déjà auréolé d'un passé glorieux (St Domingue, armée du Rhin, etc.) et lui aussi a bénéficié d'une promotion éclair. Claparède est appelé à la Grande armée en 1812 commandant d'un corps polonais au service de la France. Il fait la campagne de Russie, la bataille de la Moskowa puis la retraite, le passage de la Bérézina. Il est blessé en novembre 1812 mais en octobre 1813 il combat les Russes près de Dresde. Grégoire le suit, c'est un de ses collaborateurs directs. Le 18 octobre 1812 alors qu'il est devant Moscou, le cheval de Grégoire reçoit un boulet de canon qui tue l'animal ; le cavalier s'effondre mais s'en tire indemne : « *la division ou il servait alors se trouvait sous le commandement de Murat* ».

C'est au combat près de Dresde que Gouvion St-Cyr, commandant en chef de l'armée d'Allemagne, ainsi que le général Claparède sont faits prisonniers « *par abdication* ». Le 11 novembre 1813, le chef de bataillon Grégoire est également prisonnier ; il le restera durant six mois en Allemagne. Libéré le 22 mai 1814, il est en congé jusqu'en octobre 1814 sans doute à St-André ou à Montpellier, on ne le sait pas. Il ne tarde pas à reprendre du service malgré les difficultés de la période mais n'évite toutefois pas, avec le retour des Bourbons, d'être licencié de l'armée au grade de chef de bataillon, le 7 septembre 1815.

Placé en demi-solde pendant une longue période de 34 mois⁸, on perd sa trace : impossible de savoir ce qu'il devient pendant ces presque trois années. Il n'a pu que connaître des difficultés financières, peut-être atténuées s'il a été autorisé à rejoindre sa famille à St-André-de-Sangonis. L'hypothèse est séduisante, d'autant que son père est décédé en août 1815 peu avant sa démobilisation. Le capitaine Coignet indique dans ses mémoires que la demi-solde à son grade se monte à 73 francs par mois. Dans de telles conditions, la misère n'est pas loin si la famille n'est pas là. Les liens établis avec le comte de Claparède ont vraisemblablement été étroits. Ce dernier est né à Gignac, village voisin de St-André. Il est le fils d'un procureur du Roi. On peut penser que cette proximité géographique a renforcé et facilité la proximité des hommes, peut-être même la promotion de Grégoire ? Claparède a œuvré très tôt pour le recrutement de soldats dans l'Hérault : a-t-il parrainé l'engagement de Grégoire ?

Le 29 juillet 1818, Grégoire reprend du service. Pourquoi et comment fait-il ? On n'en sait rien de particulier, mais certainement la vie militaire manque-t-elle à cet homme, soldat dans l'âme et qui n'a connu, au sortir de l'enfance, que la vie des casernes et des champs de bataille. Il a pu jouer de relations, de son titre de noblesse peut-être, en cette époque de restauration « des *anciennes valeurs* » ou bien simplement bénéficiaire des nécessités du nouveau régime de reconstituer une armée. Il se retrouve affecté à la Légion départementale⁹ du Haut-Rhin où il sera, peu avant son départ pour la Seine, élevé au grade de Chevalier de l'ordre royal militaire de Saint Louis le 20 janvier 1819. Nous en ignorons le motif mais il prouve sa fidélité au nouveau régime. Il est successivement affecté dans les départements de la Seine, des Hautes-Alpes puis aux 3^e, 58^e et 42^e régiments d'infanterie légère quand dans le cadre d'une réorganisation, les légions départementales disparaîtront. Le grade d'officier de la légion d'honneur vient le récompenser le 25 avril 1821. Il est à l'évidence parfaitement intégré dans l'armée du nouveau régime. Ce qu'il veut c'est servir. A partir de 1828, renouant avec l'odeur de la poudre, il participe à l'expédition de Morée¹⁰ au sein du 58^e, régiment de la 3^e brigade commandée par le Maréchal de camp Virgile Schneider. Le départ est donné depuis Toulon le 2 septembre 1828. Cette brigade s'illustre lors de la prise des forteresses de Coron et Modon. Affecté ensuite au 42^e régiment d'infanterie de ligne, il rentre en 1831 pour faire valoir ses droits à la retraite. Grégoire a été élevé au grade de Lieutenant-colonel en 1829 après onze années passées à celui de chef de bataillon. Les promotions sont moins rapides sous les Bourbons que sous l'Empire ! Rayé des cadres le 19 août 1831, il a alors 48 ans dont 31 ans passés sous l'uniforme. Il lui reste 17 ans à vivre, voyons ce qu'il devient.

3. Un retraité montpelliérain

Tenter d'en savoir un peu sur la vie de Grégoire pendant 17 ans depuis sa retraite jusqu'à son décès en 1848 n'est guère aisé. Comment l'historien peut-il connaître – et comprendre – ces individus qui n'ont pas écrit de mémoires, ne sont pas de grands dirigeants ou de grands intellectuels¹¹ ? Quelles traces peuvent-ils avoir laissé ? **(Figure 2)** Aussi allons-nous nous accrocher à quelques informations. Une certitude déjà, s'il se rend probablement ponctuellement à St-André, c'est bien à Montpellier que Grégoire réside et c'est là que l'on suit les traces d'une activité publique. On le trouve en effet tout à tour ou concomitamment juré d'assises, soutien au « *Comité polonais* », Colonel de la garde nationale et président de la « *Société fraternelle militaire de St-Napoléon* ».

Il a vécu seul, jamais marié, sans enfants mais attentifs à ses neveux, enfants de deux de ses sœurs, ne disposant que des services d'une servante avec laquelle les événements de 1848 provoquèrent une brouille définitive. En 1832, on trouve notre colonel dans le « *Comité*

polonais » ou il s'engage dans un soutien financier¹². C'est l'occasion de constater que la liste des donateurs ne nous est pas totalement inconnue. Ne nous attardons pas sur les gens de Montpellier mais après ceux-ci apparaissent des donateurs de St-André. C'est dire que notre colonel n'a pas rompu « avec sa petite patrie » et qu'il a joué de son influence auprès de ses relations. On y trouve les noms de Douysset, Puech et autres notables du village¹³. Rappelons que le principe de ce comité est d'aider à l'accueil des Polonais qui ont fui leur pays après les soulèvements réprimés de 1830 et 1831¹⁴.

Ancien aide de camp du général Claparède il en est resté proche. En 1842, malade et habitant Paris, Claparède est de passage à Montpellier. Il y meurt à 72 ans, à « l'Hôtel du Midi sur le boulevard de la comédie ». Claparède s'accommodant des divers régimes politiques est devenu un grand personnage.

« Marie-Michel comte Claparède, lieutenant-général en retraite, pair de France, Grand'croix de la légion d'honneur et de l'ordre de St Louis » mentionne son acte de décès, le 23 octobre 1842. Sa mort résulte des suites « d'un catharre pulmonaire chronique »¹⁵. Jean-Louis Grégoire alors âgé de 60 ans est un des deux témoins de l'acte de décès. Cette situation serait peu probable si des liens étroits ne s'étaient pas conservés¹⁶.

Être président de la « Société philanthropique militaire de St-Napoléon » qui réunit d'anciens soldats et fait œuvre charitable, est une affaire importante. En 1848, au cœur de la Révolution en cours et que tous ne voient pas d'un bon œil, la société répond à un appel à l'aide du maire de Montpellier pour aider les ouvriers nécessiteux. Cette misère ouvrière est au centre des mouvements sociaux. La société de St-Napoléon décide d'accorder une aide financière mais propose également de contribuer au maintien d'un ordre qui vacille chaque jour selon les opposants à la « République sociale ». Dans un courrier publié dans les journaux locaux¹⁷, le maire de Montpellier se réjouit de l'aide financière ;

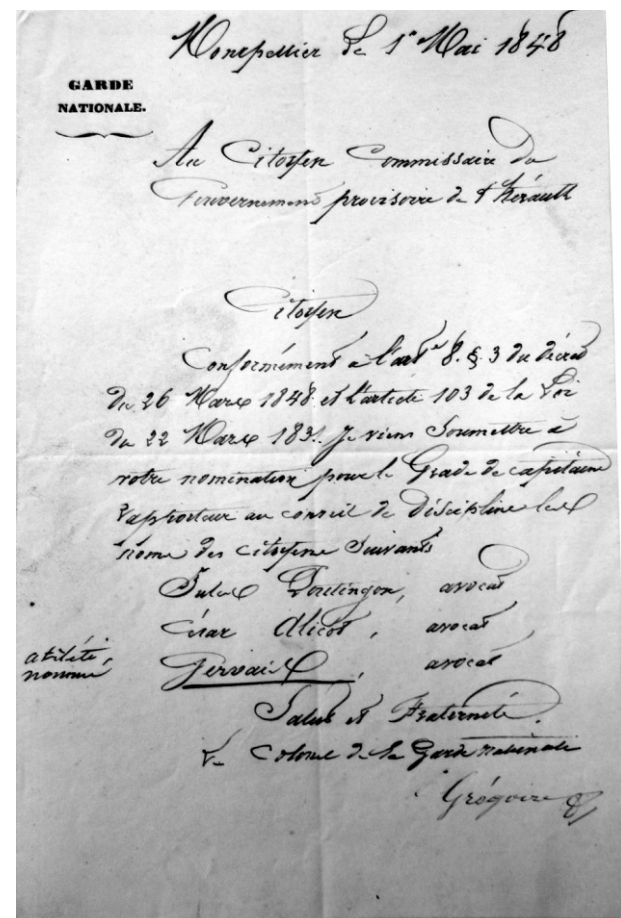


Figure 2 : Nomination au conseil de discipline de la Garde nationale sur proposition du citoyen Grégoire. 14 juin 1848.

dit ne pas douter que l'ordre régnera et refuse la participation au maintien de l'ordre de la société qui a affiché clairement ainsi son soutien au parti de l'ordre.

Pendant la révolution de 1848, un certain climat de tension règne à Montpellier et en particulier depuis les élections municipales d'où les conservateurs-légitimistes sortent vainqueurs. Le premier adjoint, Amédée Estor est amené à partir du 29 août 1848 à occuper par intérim, les fonctions de maire¹⁸. Toutes activités qui exacerbent les tensions déjà fortes et qui vont s'exprimer dans « l'affaire de la rue du Refuge » le 28 août 1848. Elle bousculera la vie de Jean-Louis Grégoire. En ce soir d'août 1848, des républicains partisans de la « République sociale » forment un défilé dans la ville et manifestent leur mécontentement.

Ils peinent à reconnaître la légitimité des élections municipales. Les manifestants tentent de pénétrer rue du Refuge ou des habitants les en empêchent, en barrant la rue.

Après les premiers heurts, les gendarmes arrivent et l'un d'entre eux va être mortellement blessé, d'un tir dans le dos. Le préfet se rend sur place et mobilise un détachement de la Garde nationale. S'ensuivent des tirs de la garde, une bagarre au sabre. Il y a des blessés. Dans la nuit, le gendarme meurt des suites de sa blessure. Le préfet est lui-même atteint à l'épaule par un jet de pierre.

Selon les uns, la Garde Nationale n'a fait que répliquer pour donner suite à l'agression dont le gendarme a été victime. Selon les autres, elle a provoqué le désordre en tirant inconsidérément. Les funérailles du gendarme seront encore l'occasion de manifestations. On y a entendu « *Vive le préfet* » et « *A bas le conseil municipal* » selon des propos rapportés par la presse¹⁹. Tout semble indiquer qu'une société légitimiste était à l'origine de l'agitation de la rue du Refuge. Mais cette affaire est significative de l'ambiance générale. C'est en partie à sa suite que le colonel et les deux chefs de bataillon de la garde nationale de Montpellier démissionnent. Or, élu le 8 avril 1848, le colonel de la garde nationale est le lieutenant-colonel Jean-Louis Grégoire²⁰. Certainement ses glorieuses campagnes militaires ont-elles favorisé ce résultat obtenu au deuxième tour avec 75 % des voix. Après l'affaire de la « rue du Refuge », le colonel a subi une réelle pression en ces temps difficiles. A-t-il démissionné parce qu'il a estimé que la garde a fait un usage inapproprié de ses armes ou bien est-ce d'abord parce qu'il n'a guère apprécié ce tir sur de probables amis politiques partisans de l'ordre ?

Toutefois une autre affaire l'a perturbé. En juillet 1848, un garde national s'est attribué faussement un grade qu'il ne possède pas. Grégoire le rappelle à la réalité et à l'ordre mais tout en s'engageant cependant à le réintégrer. Il subit alors une attaque en particulier du journal républicain « *L'indépendant* »²¹ qui lui rappelle qu'un conseil de discipline est nécessaire et que l'individu faussaire ne peut s'en tirer à si bon compte. La pression monte et peut-être par conviction politique, peut-être par sens de l'honneur, Grégoire choisit de démissionner en septembre 1848. « *L'écho du midi* », journal connu pour ses positions légitimistes, indique qu'à la suite des événements de la rue du Refuge, Grégoire s'était indigné des « *mensonges de la préfecture* » et « *Plutôt que de paraître complice d'un état de choses qui finissait par l'hypocrisie et la violence, après avoir débuté par de sanglantes provocations* »²². Il avait, en juillet lors de la visite des officiers de la garde nationale aux représentants du peuple, pris la parole et « *été d'une convenance parfaite... a fidèlement interprété le sentiment de patriotisme de notre garde civique* »²³.

Début octobre 1848, cette démission est effective et le 3, il est procédé à l'élection des nouveaux officiers. **(Figure 3)**

Le 28 décembre 1848, Jean-Louis Grégoire décède à la suite d'une courte maladie. Peut-être a-t-il été perturbé par les événements et ce monde nouveau qui impose une république dont certainement, il est peu friand. De là à considérer que son décès en a été précipité, il n'y a qu'un pas. Ses funérailles ont lieu à Montpellier le 29 novembre à l'église St-Roch, au départ du numéro 24 de la rue de l'Ancien courrier où il habite alors. « *Ce brave homme, de ce bon et digne citoyen* », « *C'était un brave homme* » selon le plus modéré, mais du parti de l'ordre, « *Le messager du midi* »²⁴.

Grégoire ne connaîtra pas l'accession aux responsabilités présidentielles (décembre 1848) de celui qui, fort d'un coup d'État, en 1851, deviendra Napoléon III. On peut penser qu'il aurait été homme à apprécier ce changement. **(Figure 4)** Ainsi se brosse ; sans plus de précisions, le portrait d'un personnage à la retraite active et notabilisée, longue de 17 années passées à Montpellier, oubliant un peu, mais pas totalement, St-André, son village natal. Ses interventions dans le champ public ne sont pas insignifiantes, il prend part à la vie

de la cité. Ses opinions conservatrices le conduisent à présider une société militaire napoléonienne aux responsabilités charitables mais pas seulement. Il doit tant à l'épopée napoléonienne à laquelle il a participé pendant 15 ans que l'on ne s'en étonnera pas.



Figure 3 : Lettre de J.-L. Grégoire au « Citoyen commissaire du gouvernement provisoire de l'Hérault », 1^{er} mai 1848. Un exemple de nomination au grade de capitaine de la Garde nationale.

Figure 4 :
Carte postale
début XX^e siècle.
Le cours Grégoire à
St-André-de-Sangonis.



4. Le testament de Grégoire

Notre lieutenant-colonel est décédé en 1848 mais que deviennent ses biens ? Il a rédigé un testament olographe²⁵ enregistré par le notaire Maître Cavallier de Montpellier, le 8 février 1848, au moment où commence la Révolution. La liquidation définitive de son héritage, orchestré par Maître Brun « *ancien avoué* » n'aura lieu que tardivement le 16 janvier 1857. Ce testament le sort de l'anonymat auquel il était voué. Quelles sont ses dernières volontés ?

C'est son neveu Henry Reboul de St-Pargoire qui est désigné exécuteur testamentaire et « *qui fera toutes les démarches nécessaires pour l'exécution de mes dernières volontés. Il fera élever sur ma tombe un modeste mausolée* ²⁶ ». Grégoire donne 1 000 F à chacun des trois enfants de son neveu Jean Henry Reboul et aux six enfants de sa nièce née Marie Grégoire épouse Claris, boucher résidant à Méjanès-les-Alais (Méjannes-lès-Alès) dans le Gard. 8 000 F sont attribués à Reboul le neveu exécuteur testamentaire ainsi que son mobilier mais dont en distraira « *deux couverts d'argent* » à donner à la nièce Marie. De ce mobilier devait être soustrait ce qui revenait à sa servante. C'est du moins ce qu'il écrit d'abord avant de se raviser dans un codicille. L'article étant rayé « *le jour de la bascule* » que l'on interprète comme celui du jour des événements de la « *rue de la bascule* » en août 1848. La servante est certainement sanctionnée de son soutien aux radicaux, ce que notre colonel, partisan de l'ordre, ne peut pardonner. 5 000 F seront donnés à sa nièce Marie Grégoire-Claris. Les frais d'obsèques seront supportés par tous au prorata comme ceux liés à deux créances de Zoe Granier et fils et Arnaud Long et C^{ie}, mais également de Revel, Juge et Guirard²⁷. Elles ne sont pas liquidées au décès. Arnaud Long et Granier malgré des accords successifs pour échelonner leur remboursement n'y parviendront jamais et feront faillite.

L'état de la succession de notre colonel, indique également des frais de procès contre une domestique (laquelle ?) « *Qui avait soustrait des valeurs* ». Le procès a été perdu par Grégoire. Signal bien faible de la vie du retraité ; faute de dates et de noms, il est difficile de savoir de quoi il retourne précisément.

Enfin, et c'est ce qui est ici important, notre retraité se tourne vers St-André : « *Je donne deux mille francs à la commune de St-André mon pays natal pour être employés aux besoins de la commune* ». Mais il y a, si ce n'est une condition, au moins une requête insistante : « *Je prie les autorités municipales d'accepter mon portrait ainsi que mes états de service et de m'accorder un coin de terre dans leur cimetière* ». Il émet le souhait que « *un modeste mausolée* » sera élevé sur sa tombe. Nous n'avons pu retrouver ce monument.

La commune décidera de consacrer la somme reçue à la réalisation d'un cours qui porter le nom du « *généreux donateur* »²⁸. Devant Maître Isidore Anduze, notaire à Montpellier, son neveu et sa nièce, seuls héritiers, acceptent les conditions du testament le 15 novembre 1849.

A sa mort, Grégoire ne possède ni maison, ni terres, n'a jamais été marié et n'a pas de descendance directe, il est en location à Montpellier. Couvert de gloire, il n'est pas couvert d'argent ni non plus de dettes. Mais il avait quelques biens modestes à la suite de la succession paternelle vraisemblablement²⁹. Dans le quartier du Dausso à St-André, à l'ouest du bourg, il possède en 1826, trois terres labourables et une vigne mais le tout pour une faible rentabilité et un peu plus d'un hectare de superficie³⁰. Elles ne sont pas dans son testament et une au moins est mentionnée vendue entre 1829 et 1834³¹. L'origine de l'argent dont il dispose à sa mort se trouve certainement dans la vente de ces biens. La maison de famille paraît être située dans l'actuelle rue du Beffroi au cœur de la cité médiévale. Cette maison n'appartient plus à la famille au recensement des propriétés de 1856 lors de l'établissement du plan d'alignement. Quelle est donc le niveau de sa fortune ?

Il possède à son décès, au total entre les créances, billets, ce qu'il reste de sa solde de militaire et de la Légion d'honneur, la somme de 32 674,30 F selon le bilan établi.

Il donne 8 000 F à son neveu, 5 000 F à sa nièce 2 000 F à St-André et 1 000 F à chacun des 9 enfants de ses neveux et nièces, soit 24 000 F mais des frais divers élevés seront à déduire de sa fortune. A titre de comparaison, relevons que l'instituteur de St-André est payé à la même époque 600 F/an et un manoeuvre employé à la bascule communale, 300 F. 1 200 F est le salaire d'un fonctionnaire en bas de l'échelle vers 1830/40³². En 1847, le salaire journalier d'un ouvrier varie de 2,50 F à 4,50 F³³. On peut estimer que les 32 674 F équivalent à 9 années de salaire d'un ouvrier parmi les moins payés ou plus de 4 années, presque 5 du traitement de base d'un instituteur de son village natal. Cela reste assez modeste.

Il ressort surtout que Grégoire dispose d'argent accumulé au fil des années, au point d'en prêter. Mais il n'a rien de ce qui fait la richesse au milieu du XIX^e, rien de la propriété foncière. Il est riche de ses décorations et faits d'armes.

C'est l'existence d'un cours Grégoire dans le village de St-André, qui a incité à connaître le personnage. Le mystère est très partiellement levé. Qu'en est-il de l'existence de ce militaire ? Que pouvons-nous en comprendre ? Nous avons des états de service plutôt brillants³⁴, 31 années d'une carrière militaire interrompue pendant près de trois années du fait des changements politiques. 17 années d'une retraite montpelliéraine dont on devine qu'elle fut de responsabilités et de notabilité. Cependant, la personnalité de Jean-Louis Grégoire ne se saisit pas aisément, les sources manquent. Comment l'historien peut-il approcher la vie d'un tel homme ? Pas d'écriture de mémoires, pas de production artistique, restent des réalités administratives ou politiques cependant dans la dernière partie de son existence ou il paraît avoir été pris dans la tourmente révolutionnaire sans en partager tous les aspects. L'homme ne s'est pas marié, n'a pas eu d'enfants. Rien ne transpire de sa vie affective excepté peut-être un lien amical, sans doute mûtiné de respect, avec le général Claparède. Le personnage fait intrusion dans l'histoire locale non tant pour ses exploits militaires, pourtant non négligeables, que par ce legs à la commune de naissance et dont il s'est très vite éloigné sans retour. Sans legs, ne subsisterait qu'un officier comme il y en a tant, et dont ne garderaient le souvenir que les inventaires interminables de combattants de Napoléon. Ce choix, et celui de cette communauté villageoise de baptiser de son nom un cours-promenade, sort l'homme d'un irrémédiable oubli. Il a su pourtant, au long de son existence, entretenir ses relations aussi bien avec les notables locaux comme avec ceux de Montpellier. Ainsi, les Claparède sont une famille de notables de Gignac proche de St-André. Ainsi les Zoe Granier, Arnaud Long et autres notables de la ville sont-ils de ses fréquentations. Doit-il son élection de colonel de la garde à son passé militaire ou à son réseau local bien structuré ? Certainement la conjonction de sa sociabilité bourgeoise et de son expérience militaire l'a porté à la tête d'une garde nationale qui rapidement lui pose des problèmes politiques. Situation banale ici et ailleurs, en cette période. Cette année 1848 qui consacre les révolutions en Europe lui est fatidique : le monde change. Mais il lui échappe et il rend alors son titre de colonel puis peu de temps après rend l'âme. Certainement il aurait été des soutiens à l'élection du prince président en décembre de la même année et qui sait de la dérive autoritaire qui l'a suivie en 1851 ?

Finalement à la question des causes de ce legs à St-André avec ces curieuses conditions, on se répondra que Grégoire souhaite rester dans le souvenir de ses compatriotes, vaincre l'oubli. C'est assez réussi.

Annexe :

Résumé des états de service du Lieutenant-colonel Grégoire.

Affectation	Grade	Dates	Campagnes	Général	Autres
17 ^e régiment d'infanterie légère	soldat	21 oct. 1800 au 5 juin 1802	Armée des grisons puis Côtes de l'océan	Suchet	
<i>id</i>	Caporal	6 juin 1802 au 1 ^{er} juill. 1802	Grande armée	Peut-être Suchet ?	
<i>id</i>	Fourier caporal-chef chargé de gestion	2 juill. 1802 au 3 oct. 1803	Grande armée, Autriche	Bonaparte	
<i>id</i>	Sergent	4 oct. 1803 au 8 fév. 1804	Grande armée, Prusse	Bonaparte	
<i>id</i>	Sergent-major	9 fév. 1804 au 20 déc. 1806	Grande armée, Pologne	Bonaparte	A Varsovie nommé par l'empereur sous-lieutenant
<i>id</i>	Sous-lieutenant	21 déc. 1806 au 7 oct. 1808	Grande armée, Espagne	Soult	Chevalier légion honneur le 1 ^{er} oct. 1807. Nommé lieutenant par l'empereur au congrès d'Erfut (27 sept.-14 oct. 1808). Action remarquable ? Il est à la fois promu en grade et nommé chevalier légion d'honneur. L'arrêté de nomination est signé du Comte de Claparède.
<i>id</i>	Lieutenant	8 oct. 1808 au 16 août 1809	Grande armée, Espagne	Soult	
<i>id</i>	Lieutenant adjudant-major	17 août 1809 au 1 ^{er} mars 1811	Grande armée, Espagne, Portugal	Soult	Blessé à la tête le 27 sept. 1810. Bataille de Bussaco (Portugal)
<i>id</i>	Capitaine	2 mars 1811 au 20 mai 1811	Grande armée, Espagne, Portugal	Soult	
Aide de camp Lieutenant-général Claparède	Capitaine aide de camp	21 mai 1811 au 15 juin 1813	Grande armée, Espagne, Portugal puis Russie	Massena	18 oct. 1812, a un cheval tué sous lui par un coup de canon devant Moscou.
<i>id</i>	Chef de bataillon, aide de camp	16 juin 1813 au 5 oct. 1814	Allemagne	Bonaparte	- / -
----	Prisonnier de guerre	11 nov. 1813 au 22 mai 1814	Allemagne		Prisonnier de guerre le 11 nov. 1813 par abdication à Dresde. Sont également prisonniers Claparède et Gouvion Saint-Cyr.
- / -	Congés probable	23 mai 1814 au 5 oct. 1814	- / -	- / -	Montpellier ? St-André ?
13 ^e régiment d'infanterie de ligne	Chef de bataillon	6 oct. 1814 au 7 sept. 1815	Allemagne	Bonaparte	- / -
Demi-solde	Licenciement	Du 7 sept. 1815 au 28 juill. 1818	- / -	- / -	34 mois en demi-solde ; peut-être à St-André et Montpellier
REPREND DU SERVICE					
Légion départementale du Haut Rhin	Chef de bataillon	Du 29 juill. 1818 au 11 avril 1819	- / -		Les légions départementales sont créées en 1815 puis transformées en régiments à partir de 1820. Chevalier de l'ordre royal militaire de St Louis le 20 janvier 1819
Légion départementale de la Seine	<i>id</i>	Du 12 avril 1819 au 17 mars 1820	- / -		
Légion départementale des Hautes-Alpes	<i>id</i>	Du 18 mars 1820 au 16 nov. 1820	- / -		
3 ^e régiment d'infanterie légère	<i>id</i>	Du 17 nov. 1820 au 27 févr. 1825	- / -		C'est la légion des Hautes-Alpes qui devient le 3 ^e régiment. 25 avril 1821 officier de la légion d'honneur
58 ^e régiment d'infanterie de ligne	<i>id</i>	Du 28 févr. 1825 au 21 févr. 1829	Morée à partir de 1828		A partir de 1828, le 58 ^e participe au corps expéditionnaire en Grèce et s'illustre dans les victoires de Modon et de Coron.
42 ^e régiment d'infanterie de ligne	Lieutenant-colonel	Du 22 févr. 1829 au 19 août 1831	Morée		Lieutenant-colonel après 11 années dans le grade de chef de bataillon.
Le 29 juill. 1831 est admis sur sa demande à la retraite. Rayé des cadres le 19 août 1831					



Sources

Les documents sont conservés aux Archives Communales (AC) et aux Archives Départementales (AD) de l'Hérault.

- AD34 - 34PUB20 : Délibérations communales 1837-1851 [en ligne].
- AD34 -34PUB21 : Délibérations communales.1851-1862 [en ligne].
- AD34 - 34 PUB 22 : Délibérations communales 1863-1870 [en ligne].
- État Civil : AD34. 1M1 EC 239.1 et suivants ; 34PUB1 et 2 ; 5MI ; 6M [en ligne].

- Dossiers Archives Communales .1-O-4 ; 3-O-1 ; 1-O-3.
- Dossiers Archives départementales de l'Hérault : AD34 : 5-S-624.
- AD34. 4 O 396.

- Table des vendeurs AD 34 3Q 5808, 1829 et 1834 [en ligne].
- Table enregistrement 3 Q5805.

- Journaux : *Le courrier du midi*, *l'Écho du midi*, *Le Messager du midi* (consultables sur Gallica).



Bibliographie

- BELLET 2023a** : BELLET (Michel-Édouard), Filer la soie à St-André-de-Sangonis (Hérault) dans *Bulletin du GREC*, N°238, 1^{er} semestre 2023, pages 61-76.
- BELLET 2023b** : BELLET (Michel-Édouard), Moderniser et embellir la voirie au XIX^e siècle à Saint-André-de-Sangonis (Hérault), à paraître *Études Héraultaises*, n° 61, 2023.
- CHOLVY 2001** : CHOLVY (Gérard), *Histoire de Montpellier* (sous la direction de), nouvelle édition 2001, Toulouse.
- COIGNET 2001** : COIGNET (Capitaine), *Cahiers*, préface de Jean Mistler, éditions Arléa, Paris 2001.
- CORBIN 1998** : CORBIN (Alain), *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Flammarion, 1998.
- DUPUY 2010** : DUPUY (Roger), *La garde nationale 1789-1871*, coll. Folio Histoire, 2010.
- MESTRE 1899** : Mestre (M) *Le général Claparède. Sa vie militaire. Ses campagnes*, Paris, Paul Dupont éditeur, 1899.
- MULIE 1851** : MULIE (Charles), *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1781 à 1850*, tome 1, Paris, 1851, pages 309-310.
- TULARD-FAYARD-FIERRO 1988** : TULARD (Jean), FAYARD (Jean-François), FIERRO (Alfred), *Histoire et dictionnaire de la Révolution française*, Robert Laffont, 1988.
- TULARD 2014** : TULARD (Jean) *La police parisienne entre deux révolutions (1830-1848)*, Paris, 1^{ère} édition 1964, nouvelle édition CNRS éditions, Paris 2014 page 48.



Notes :

1. Le cartel du portrait de Jean-Louis présenté sans la salle du conseil municipal est erroné. Antoine, le grand-père de Jean-Louis n'est pas né en 1747 mais en 1713.
2. Bellet 2023b.
3. Un doute demeure sur sa date de naissance.
4. [En ligne] : https://www.hoteldesinvalides.org/format_liste.php. Acte n° 001089. Merci à Jean-Paul Favier, passionné de l'histoire du village, pour ses renseignements généalogiques.
5. Et petite noblesse peu éduquée. Ainsi, on verra plus loin que la nièce de Jean-Louis Grégoire épouse Claris, boucher du Gard est illettrée, incapable de signer la reconnaissance d'héritage.
6. La grand-mère de Jean-Louis, Jeanne, est née Jeanne Dumoulin.
7. Congrès d'Erfut du 27 septembre au 14 octobre 1808.
8. Louis XVIII décide la réorganisation de l'armée et en 1814 supprime une centaine de régiments, réduit les effectifs d'officiers en particulier car il faut alors intégrer les émigrés de retour. Les officiers sont placés en demi-solde, d'un montant variable, mais jamais très élevé, selon leur degré d'implication avec le régime de « l'usurpateur ». 25 000 en 1816, beaucoup sont réintégrés en particulier quand Gouvion Saint-Cyr devient ministre de la Guerre et ils ne sont plus que 5 000 en 1823.
9. Les légions départementales sont organisées en 1815 pour restructurer l'armée à la suite de l'Empire. Mais le système ne donne pas satisfaction et elles seront finalement regroupées en régiment d'infanterie de ligne et légère à partir de 1820.
10. « Expédition de Morée » est l'intervention de l'armée française dans le Péloponnèse entre 1828 et 1833, lors de la guerre d'indépendance grecque, afin de libérer la région des forces d'occupation turco-égyptiennes. Cette expédition sera forte de trois brigades et près de 15 000 hommes dont la plupart repartiront au bout de 8 mois.
11. Renvoyons à l'excellent CORBIN 1998.
12. *Le courrier du Midi* du 18 avril 1832.
13. Puech, Douysset, Revel, etc. Voir BELLET 2023a.
14. « *Toute la France est polonaise* », affirme La Fayette à la Chambre des Députés le 10 septembre 1831.
15. *Le Courrier du midi* du 25 octobre 1842.
16. Acte de décès du général Claparède cité par Mestre 1899.
17. *L'indépendant* du 7 mai 1848 et *L'écho du midi* du 10 mai 1848.
18. CHOLVY 2001.
19. *L'écho du midi*, 1^{er} septembre 1848.
20. La nouvelle Garde nationale est réformée le 26 février 1848 ; tous les citoyens de 21 à 55 ans doivent en être membres. La Garde élit ses officiers et en juillet, un décret valide l'élection des officiers. En juin, « *changeant de camp* », elle aura un rôle décisif pour réprimer les partisans les plus radicaux des transformations sociales.
21. *L'indépendant* du 16 juillet 1848.
22. *L'écho du midi* du 5 décembre 1848.
23. Si on en croit *Le messager du midi* du 25 juillet 1848.
24. *Le messager du midi* du 29 novembre 1848.
25. Copie aux archives communales.
26. Mausolée qui logiquement devrait être au cimetière de St André. Nous n'avons pas su le retrouver avec certitude.
27. Familles de négociants.
28. BELLET 2023, à paraître.
29. Jean-Louis Grégoire a deux sœurs Louise et Jeanne et deux frères Ignace et Augustin.
30. Références AD34. 3P2334, parcelles F 403,438, 448, 590).
31. AD 34 3Q 5808, table des vendeurs 1829 et 1834.
32. Voir par exemple TULARD 2014 et CHARLES 2015.
33. CHARLES 2021.
34. Voir tableau en annexe.



CAHIERS D'ARTS ET TRADITIONS RURALES

n° 34B-2023

Sommaire

Éditorial

Sommaire détaillé	p. 1
-------------------------	------

DOSSIER :

Les anciens verriers de Languedoc Christian PIOCH.....	p. 5
Les anciennes verreries du causse de Montcalmès et du Capouladou Christian PIOCH.....	p. 45
La grotte-verrerie de l'abbé Pialat (St-Bauzille-de-Putois, Hérault) Christian PIOCH.....	p. 77

ARTICLES VARIA :

Le pigeonnier du sieur de Ginestous (Saint-Jean-de-Fos, Hérault) Michel VIDAL	p. 87
Les croix du vallon de Londres et de Ferrières-les-Verreries Sylvie L'HOSTIS	p. 97
Retour complémentaire sur le nom d'Aniane (Hérault) Richard BAVOILLOT-LAUSSADE	p. 143
Toponymie héraultaise : Du Puech d'Azirou au mont Saint-Baudille (Montpeyroux, Hérault) Christian PIOCH	p. 153
La voie gallo-romaine de Nîmes à Lodève et à Vielle-Toulouse et sa traversée du causse de Viols (Hérault) Christian PIOCH	p. 161
Le Fisc royal de Litenis (Saint-Jean-de-Fos, Hérault) dans le cadre de la fondation de Gellone Richard BAVOILLOT-LAUSSADE	p. 181
L'église disparue de Saint-Julien d'Avisas et l'église paroissiale de Saint-Félix-de-Lodez (Hérault) Jean-Claude RICHARD RALITE & Claudine ZEMMOUR	p. 203
Les registres paroissiaux de Saint-Guilhem-le-Désert tenus par les curés Clavel (1804-1818) et Mourgues (1818-1825) Gérard ALZIEU	p. 215
Un soldat de Napoléon à St-André-de-Sangonis et Montpellier (Hérault) : le colonel Jean-Louis Grégoire (1783-1848) Michel-Édouard BELLET	p. 235

*
**

ARTS ET TRADITIONS RURALES 2023

Siège administratif : 6, route de La Boissière, 34380 Argelliers

Photos de couverture :

« Quelques illustrations du contenu de la publication »



Publié avec le concours du
Conseil départemental
de l'Hérault

ISSN : 0769-0177



25 €